DARDILLY

PAGE 19

# Une prime pour vous inciter à covoiturer

LE PROGRÈS
ebra GROUPE
OUEST LYONNAIS - VAL DE SAÔNE | 69G
Samedi 18 mars 2023
1,30 €

HOTEL PARTICULIER
RIZAL, MAISON HAUSSMAN
SEASONS
LA RÉSIDENCE, RZL
VENTE D'USINE
Dimanche 19 au jeudi 23 mars
de 10 h à 18 h
-80% SUR TOUT
19, rue Littré - 69009 LYON
340700400

RÉFORME DES RETRAITES

# Un climat explosif

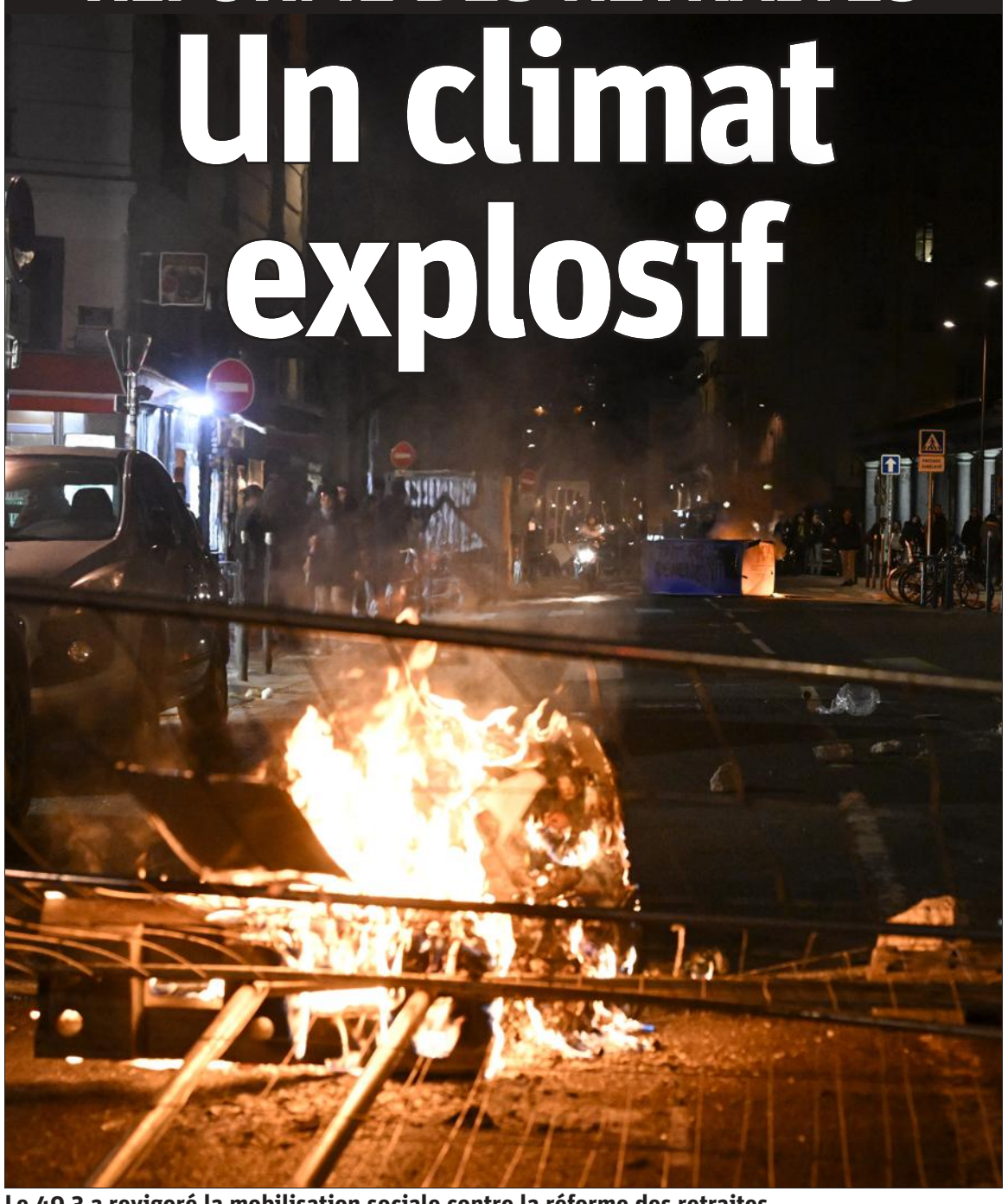

**Le 49.3 a revigoré la mobilisation sociale contre la réforme des retraites. Vendredi soir, les manifestants et des casseurs étaient de retour dans plusieurs villes de France dont Lyon (photo), au lendemain d'un jeudi qui avait déjà été marqué par plusieurs scènes de violences urbaines.** Photo Progrès/Norbert GRISAY

PAGES 2, 3 ET 4

VAL DE SAÔNE

## Pour eux une seule solution contre les bouchons : les pistes cyclables

PAGE 22

OL - NANTES 1-1

## L'Olympique lyonnais n'est guère plus avancé

Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

PAGES 34 À 36

LAURENT GERRA

## « Une belle cuisine bourgeoise lyonnaise » pour *Léon de Lyon*

PAGE 46

SoluSons
BILAN AUDITIF[1] ESSAI[2] GRATUITS
RESTE A CHARGE[3] 0€
Les centres auditifs Clarté Audition deviennent SoluSons
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
7 avenue Victor Hugo
04 78 47 20 00
Champagne-au-Mont-d'Or
75 avenue de Lanessan
04 72 17 81 14
Charbonnières-les-Bains
9 bis avenue Général de Gaulle
04 78 57 93 09
Limonest
201 avenue Général de Gaulle
04 78 47 20 00
www.solusons.fr
(1) A but non médical (2) Sur prescription médicale (3) Valable uniquement sur les aides auditives de classe 1
326560500

PEFC 10-31-3546
BAC DE TRI JOURNAL
IMPRIM'VERT
3 782788 701306 03180

DARDILLY

# Si vous covoiturez, vous pouvez toucher 50 € dès le premier trajet

**Le président écologiste de la Métropole et son vice-président Jean-Charles Kohlhaas ont inauguré une aire de covoiturage sur la RN7, entre Dardilly et La Tour-de-Salvagny, profitant de l'occasion pour vanter la prime dédiée offerte par l'État.**

Le vent n'avait pas découragé les plus valeureux, ce jeudi 17 mars, sur la nouvelle aire de covoiturage, située au niveau du rond-point de la RN7 entre Dardilly et La Tour-de-Salvagny.

Le président écologiste de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard, son vice-président en charge du sujet, Jean-Charles Kohlhaas, et les édiles divers droite des deux communes étaient présents pour inaugurer officiellement ce parking de 42 places, proche de l'entrée de l'A89. 437 000 euros d'investissement pour ajouter « une brique à ce vaste édifice » du covoiturage, selon Bruno Bernard, l'édifice en question comptant pour l'instant 80 aires dans la métropole, de tailles variables.

**L'appli Karos permet de toucher 50 euros dès le premier trajet de covoiturage pour autant que celui-ci ne soit pas desservi par les transports en commun.** Photo Progrès/Nicolas BALLET

### Valable seulement là où il n'y a pas de transports en commun

Le président de la collectivité a profité de l'occasion pour développer plusieurs points sur le sujet. Il y a d'abord le « plan national de soutien au covoiturage », lancé en décembre 2022 par les ministres Christophe Béchu et Clément Beaune, qui passent par les plateformes dédiées. La traduction de ce plan au niveau de la métropole consiste en une prime de 100 euros versée en deux fois aux utilisateurs de l'application mobile Karos [1], avec qui la collectivité travaille : 50 euros dès le premier trajet, 50 à partir du dixième, pour tout trajet de 5 à 30 kilomètres depuis ou vers le Grand Lyon. Sous condition, souligne Jean-Charles Kohlhaas, « que le trajet en question ne puisse pas se faire en transport en commun ».

Par ailleurs, la Métropole et l'État subventionneront conjointement jusqu'à 50 % des frais de trajets entre 5 et 30 kilomètres, dans une limite de 3 euros maximum par trajet, répartis entre le conducteur et son/ses passagers.

### Plus de 11 000 personnes déjà inscrites

L'objectif est de parvenir à 100 000 trajets comptabilisés en 2023 par la nouvelle version de l'application, refondée et mise en ligne ce jeudi 9 mars, afin de favoriser la mise en relation des utilisateurs, permettre la mise en place de cette incitation financière, et faire « remonter des données de parcours » pour ajuster le dispositif.

Depuis une semaine, un peu plus de 11 000 personnes se sont inscrites, quelque 600 trajets ont été effectués, et leur longueur moyenne tourne autour de 25 kilomètres.

**Olivier PHILIPPE**

1- Cette appli peut être téléchargée gratuitement sur votre smartphone dans PlayStore ou AppStore, en tapant « Karos ».

### Bientôt des contrôles radar sur les voies réservées

Bruno Bernard, président écologiste de la Métropole, l'a annoncé ce vendredi 17 mars, à Dardilly : « Les premières sanctions vont commencer à être appliquées pour que les voies de covoiturage soient respectées ».

Sa collectivité s'est portée volontaire auprès de l'État pour expérimenter, sur l'axe M6/M7, des radars qui détectent les véhicules avec un seul occupant. La candidature a été retenue, il ne manque plus que le feu vert de l'État.

« Deux radars sont en place, il y en aura peut-être un troisième. L'autorisation d'utilisation devrait intervenir au second semestre 2 023 », explique le vice-président de la Métropole Jean-Charles Kohlhaas.

L'expérimentation durera deux ans, au moins : les images des radars seront transmises à la police municipale de Lyon qui fera le tri et établira les possibles infractions, sachant que le système électronique filtrera lui-même les taxis et les véhicules Crit'air 0, qui ont le droit d'emprunter les voies de covoiturages.

DÉCINES-CHARPIEU

# Champ blanc : il crée des vêtements écoresponsables depuis son garage

**Alex Guendjian est un jeune entrepreneur du quartier de Champ Blanc, à Décines. Celui qui travaillait dans la finance a tout plaqué après la crise du Covid pour monter sa propre marque de vêtements écoresponsables. La mode oui, mais à n'importe quel prix.**

À 28 ans, Alex Guendjian a déjà vécu et vit encore plusieurs vies. Diplômé dans la finance et travaillant pour une banque d'investissement, sa vie a radicalement changé après les confinements dus à la crise du Covid en 2020.

« Avec mes amis d'enfance, on s'est retrouvé dans notre quartier de Champ Blanc, à Décines, durant cette année-là. Et on s'est rendu compte qu'on n'était pas vraiment heureux dans nos domaines respectifs. Alors à trois, on a décidé de se lancer dans l'entreprenariat », explique le jeune Décinois.

### Un QR code pour la traçabilité

Leur passion commune : la mode. Mais avec une préoccupation : la protection de la planète et la transparence sur le cycle de fabrication. « On voulait créer une ligne de vêtements qui ne serait pas faite à l'autre bout du monde… Et toutes les pièces auraient un QR Code pour relater les étapes de leur conception », assure Alex Guendjian.

En juin 2021, est donc née Champ Blanc, leur marque de vêtements pour hommes en ligne (www.champ-blanc.com). « On a voulu proposer des tee-shirts écoresponsables, avec une matière première la plus saine, traçable et authentique possible. On a trouvé du coton à longue fibre, plus épais (220 g/m²) mais souple, avec une meilleure longévité, dans la région de Thessalonique en Grèce. Le producteur gère son système d'irrigation en fonction des pluies pour économiser jusqu'à 40 % d'eau. Quant à la confection, elle se fait dans des ateliers au Portugal », poursuit-il.

### 800 pièces vendues en 2022

Ils se sont lancés grâce à une campagne de crowdfunding, « avec les 10 000 € récoltés en trois semaines ». Finalement, sur les trois associés, un se retire et un autre prend du recul mais « reste en soutien ». Depuis le garage familial, Alex Guendjian propose donc en solo deux modèles de tee-shirts, unis avec logo ou avec une poche, en cinq coloris (blanc, vert, bleu marine, bordeaux et noir) et cinq tailles du XS ou XL. Prix de vente : 40 €, « le juste prix de la qualité » selon lui.

**Alex Guendjian est le fondateur de Champ Blanc, une ligne de vêtements écoresponsables et traçables. Un nom tiré du quartier décinois de son enfance.** Photo Progrès/Florence VILLARD

Suit la confection d'un sweat en novembre 2022 qui sera vendu à une centaine d'exemplaires en quelques semaines. « Sur l'année 2022, j'ai réussi à vendre 800 pièces en tout, pour un chiffre d'affaires qui s'élève à 35 000 € », précise-t-il. Pas de quoi « se tirer un salaire ». C'est pourquoi le Décinois cumule deux autres boulots à temps partiel à côté. « Tout est réinvesti », notamment dans la sortie d'un nouveau modèle début 2023 : le sweat à capuche en trois coloris (kaki, noir et bleu marine à 79 €).

De quoi viser haut pour 2023 ? « Sur le principe, oui. Si j'arrive à vendre 1 000 pièces, je serai satisfait. D'autant que je n'ai qu'une petite capacité de stock. Et je fais surtout cela par plaisir. »

**Florence VILLARD**